



MONOGRAPHIE DU COLLECTIF POUVOIR D'AGIR

Identification de l'initiative

Nom : **collectif Pouvoir d'agir**

Date de création : juin 2010

Site internet : www.pouvoirdagir.fr

Master 2 Innovation s sociales et conduite du changement – économie sociale et solidaire

Validation US S01A: Innovations sociales – économie sociale et solidaire

Eugénie Lobe

Frédérique Gaugain-Viaud

Loïc Herpin

Sylvie Foissey

Présentation des personnes rencontrées :

- Grégoire Barbot, chargé de mission, mis à disposition en 1/4 de temps par la Fonda
- Guillaume Coti, coordinateur actuel, salarié - ASOPA (Pouvoir d'agir)
- Pascal Aubert, 1er coordinateur salarié de 2013 à 2015 - ASOPA (Pouvoir d'agir), actuellement bénévole au sein du collectif (Groupe de coordination)
- Jean-Pierre Worms, bénévole (Groupe de coordination), membre fondateur de la Fonda et de Pouvoir d'agir

DONNEES JURIDIQUES ET ORGANISATIONNELLES

Statut juridique:

Le collectif Pouvoir d'agir n'a pas de statut juridique défini. C'est un réseau informel composé de réseaux nationaux, de membres individuels (chercheurs, militants, professionnels...), de collectifs locaux en construction (groupes d'habitants, plateformes d'appui) dans plusieurs villes et régions de France et de partenaires associés (organisations, associations intéressées par l'action du collectif).

Espace d'échanges, de mise en réseau et d'appui à l'action, ouvert à tous, le collectif œuvre afin que les citoyens aient un réel pouvoir sur leur environnement et sur leur vie. C'est notamment un répertoire d'outils et de méthodologies au service de ses membres, des personnes ou des réseaux.

Le choix du collectif Pouvoir d'agir de ne pas se constituer en association repose sur une volonté affichée de ne pas devenir une institution figée, suite au constat d'échec de nombreuses structures de coordination, sorte de corps intermédiaires qui finissent par focaliser leurs efforts sur leur organisation et les contingences matérielles qui y sont associés, et non sur plus sur le projet, à caractère politique pour le collectif. Cette immatérialité leur confère une certaine souplesse, leur permettant de redéfinir indéfiniment leur projet et l'inscrire là où il y a besoin, et urgence, tout en restant un écosystème riche et varié.

Une structure associée, l'ASOPA, association pour le Pouvoir d'agir vient seconder le collectif. Elle est composée de 3 personnes, composant le bureau, et d'un salarié. C'est l'interface administrative qui permet le recueil de financements, et l'emploi d'un salarié. Mais elle n'a aucun pouvoir et aucune décision, qui n'ait été validée par le collectif, n'y est prise. Par ailleurs, le seul réel pouvoir décisionnaire du collectif est celui de l'assemblée générale.

Les parties prenantes :

Le collectif a été créé à l'initiative de la FONDA, laboratoire d'idées du monde associatif, datant de 1981, ainsi que d'autres réseaux œuvrant dans les quartiers populaires: le Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ), la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), l'association des directeurs de plans locaux pour l'insertion et l'emploi (EUROPLIE), le Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée (CNLAPS) et l'inter-réseau des professionnels du développement social urbain (IRDSU).

La FONDA :

La FONDA est la 1^{ère} association à s'ouvrir aux étrangers à partir de 1982, en leur permettant notamment de présider une association. Ils ont également ouvert des espaces de consultation et de participation comme la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives) qui a une fonction de syndicat ou encore la CNDA, qui a une fonction de conseil consultatif auprès des pouvoirs publics.

Petite structure comprenant 5 équivalent temps plein, 20 bénévoles actifs et 200 membres, La FONDA est un membre fondateur du collectif Pouvoir d'agir. Elle met un de ses salariés, Grégoire Bardot, coordinateur, à disposition du collectif (un quart de temps) afin qu'il gère les aspects communicationnels et le site du collectif Pouvoir d'agir.

Les ressources humaines :

Pascal Aubert a été salarié de l'ASOPA, de 2013 à 2015

Guillaume Coti a été salarié de l'ASOPA de 2015 à ce jour

Les administrateurs:

- Le bureau de l'association ASOPA: 3 personnes
- Le groupe de coordination: Le groupe de coordination apparaît sous l'impulsion du 1^{er} coordinateur salarié du collectif, Pascal Aubert, afin de structurer les projets. Ce groupe se réunit tous 2 mois, et est exclusivement composé d'une quinzaine militants bénévoles. A l'exception de Grégoire Barbot, mis à disposition en quart temps par la Fonda pour la communication et pour animer le site du collectif. Le groupe de coordination fonctionne un peu sur le principe d'un conseil d'administration en termes d'organisation, mais le pouvoir décisionnel reste celui de l'assemblée générale.
- Assemblée générale: Une centaine de personnes y sont en général présentes. Les AG peuvent être couplées avec des événements, et s'étendre sur 2 jours avec un salon, des ateliers, des moments d'échange, de mise en réseau, et un temps dédié exclusivement à l'AG, lieu de pouvoir décisionnel.

Les adhérents :

Il n'y a pas vraiment de politique d'adhésion. Quelques réseaux adhérents cotisent, dont la fédération des centres sociaux, la coordination des éducateurs de rue, la FONDA, mais le principe, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales, repose plutôt sur une participation à travers la mise à disposition de compétence et temps libre, que sur une participation financière.

Les bénévoles :

Une quinzaine de personnes sont investis dans le groupe de coordination. Mais dans une logique de réseaux, beaucoup plus de bénévoles sont investis sur les campagnes, sur les projets, sans pour autant être adhérents du collectif. Il n'y a pas de politique très volontaire en direction du bénévolat, de la part du collectif qui est davantage orienté vers la mise en action et l'appui aux actions, que sur la structuration et l'institutionnalisation.

Têtes de réseaux partenaires :

- L'ACEPP (Association des collectifs parents enfants professionnels)
- L'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville)
- Asmae-Sœur Emmanuelle (ONG de solidarité internationale spécialisée dans le développement de l'enfant)
- EUROPLIE (L'Association des directeurs de plans locaux pour l'insertion et l'emploi)
- BGE (Ensemble pour agir et entreprendre, ex-Réseau des boutiques de gestion)
- CNLRQ (Le Comité national de liaison des régies de quartier)
- CNLAPS (Le Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée)
- FCSF (La Fédération des centres sociaux et socioculturels de France)
- La FONDA
- France Initiative (réseau associatif de financement et d'accompagnement à la création d'entreprise en France)
- L'Institut Renaudot (Association de promotion de la santé, à travers le développement des démarches communautaires)
- IRDSU (L'Inter-réseau des professionnels du développement social urbain)
- ATD-Quart Monde (mouvement international pour les droits de l'Homme)
- MINGA (association pour la promotion d'une économie au service de tous, régulée démocratiquement, respectueuse de la nature)
- RECIT (le réseau des écoles de citoyens)
- L'UNADEL (Union nationale des acteurs et des structures du développement local)

Le collectif se compose, au-delà de ces têtes de réseaux, de membres individuels (chercheurs, militants, professionnels), de collectifs locaux (groupes d'habitants, plateformes d'appui), de partenaires associés (organisations, associations intéressées par l'action du collectif) dans plusieurs villes et régions de France.

PRESENTATION

Le collectif a émergé suite à un élément déclencheur : l'appel lancé en 2010 de Claude Dilain alors maire de Clichy sous-Bois, et président de l'association des maires de villes de banlieue, dans le Monde, intitulée « *Lettre ouverte à ceux qui ignorent les banlieues* ». Il y dénonce le manque de moyens et de cohérence des politiques publiques mises à la disposition de ces territoires.

La présentation de Pouvoir d'agir (PDA) implique un point préalable sur la FONDA. La FONDA créée en 1981 est une association dont le but premier est de décroïsonner le secteur associatif et de faire l'interface avec les pouvoirs publics. Puis dans les années 2000, la FONDA entre dans une seconde phase qui les fait passer d'une dynamique réflexive « élitiste » vers l'ouverture à de nouvelles thématiques avec comme objet d'outiller le secteur associatif. Quand on dit « outiller », c'est très large, ça veut dire à la fois produire des études, des enquêtes, des analyses, mais aussi des méthodologies d'animation, des outils de réflexion collective, etc. « Le leitmotiv, c'est on fait du participatif le plus possible et c'est là où on commence déjà à se rapprocher de Pouvoir d'agir » dixit Grégoire Barbot, Chargé de mission communication.

Jean-Pierre Worms, alors président de la FONDA, propose à quelques réseaux présents dans les quartiers de la politique de la ville de signer une lettre de soutien à Claude Dilain, et réunit ainsi le noyau dur qui est déjà l'ébauche du projet « Pouvoir d'agir » : les réseaux présents dans les quartiers « politique de la ville », les centres sociaux, les missions locales, les régies de quartier...

Cette lettre, ayant pour titre « *valoriser les capacités citoyennes des quartiers populaires* » fait également le constat d'échec de la politique de la ville, et exprime une vraie inquiétude sur l'état de la démocratie, de moins en moins participative, avec des taux d'abstention significatifs. Elle pose la question du soutien à l'initiative citoyenne, et des possibilités de la société civile qui devrait être considérée comme une ressource et non un agrégat d'handicaps sociaux. Le terme de « Pouvoir d'agir » alors très peu usité en France, y est utilisé.

En occultant le potentiel des personnes de ces quartiers, on leur ôte leur capacité d'agir. C'est une analyse dont fait part Yannick Blanc, actuel président de la FONDA dans son texte « les associations au cœur d'une grande transition » (Publié dans « la vie associative » N°24 Février 2016-P6 & 7).

Le collectif est à l'origine des premières rencontres nationales d'échanges en France sur le Pouvoir d'agir et l'*empowerment* : en 2011, le colloque d'Aubervilliers, « Faire société autrement » avec les acteurs du monde associatif ; en 2012 le colloque de Vaulx en Velin, avec l'ENTPE. Il réunit des chercheurs et des acteurs du monde associatif, quatre cent cinquante personnes sont présentes.

Ces deux rencontres portent sur la logique de faire ensemble, fédérer, construire du lien, favoriser les passerelles entre les structures locales institutionnelles ou associatives mais également entre les personnes résidants dans les quartiers. Ces modalités d'action, visant à développer la démarche participative et à renforcer le Pouvoir d'agir des citoyens, sont largement inspirées du *community organizing* de Saul Alinski.

Au travers de ces démarches, le collectif cherche à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire dans une dynamique participative. La pierre angulaire de cette mobilisation est la question de la démocratie participative. Pouvoir d'agir parle alors de « démocratie d'engagement », de « démocratie d'initiative citoyenne », ou de « démocratie d'interpellation ». Une dynamique qui s'inspire de l'*empowerment* né au sein des mouvements sociaux pour la défense des droits

civiques, tels que le black power et le féminisme dans les années 60 aux Etats-Unis. Cette notion repose sur le renforcement des capacités sociales, économiques et politiques des communautés. Elle vise à travers la conscientisation à renforcer la capacité d’agir des personnes au niveau collectif et politique pour mieux faire valoir leurs droits.

Cette démarche s’ancre dans un contexte de réflexion sur l’*empowerment* et le Pouvoir d’agir citoyen au sein de l’espace francophone (cf, le chercheur de l’université de Laval, Yann Le Bossé), mais ces concepts, élaborés entre autres par Alinsky, sont déjà installés depuis des décennies sur le territoire nord-américain, et plus généralement anglophone.

La « spécificité française » présente un frein à l’appropriation de cette nouvelle dynamique, contraire aux principes républicains universalistes puisqu’elle s’appuie sur le faire valoir des communautés. Les méthodes du *community organizing*, ont pourtant une certaine antériorité sur le territoire français car elles s’alignent sur le principe de l’organisation syndicale, appliquée à un territoire, Alinsky s’étant inspiré des expériences de montages des premiers syndicats américains.

Le collectif, dans sa démarche militante, a choisi comme nom fédérateur « Pouvoir d’agir ». Il entend ainsi porter haut et fort les principes de démocratie participative intrinsèque à l’*empowerment* et à favoriser son développement en France. Les finalités politiques du projet portent sur l’égalité, la justice sociale et la démocratie.

De cette mobilisation émerge l’expérimentation, avec en 2013 la mise en place un plan d’action collective financé par la fondation de France. Ce programme de croisement d’expérience est mené dans six régions par six structures différentes.

Comme dans toute organisation militante le projet collectif est marqué par le parcours de vie et le profil de ses acteurs. L’engagement citoyen, qui est la dynamique fondamentale de l’action du collectif, est exprimé par chacun au travers de ce qui les a construits : la conscience du rôle essentiel de la mobilisation citoyenne, de la force de la connaissance et du savoir comme élément de pouvoir, et de l’alternative au savoir académique par l’éducation populaire, qui intègre également la reconnaissance du savoir profane ou savoir d’expérience.

L’expérience du vécu est la détermination à croire en l’action. A ce titre, elle contribue à la dynamique militante qu’impulsent les acteurs, et qui font le collectif.

ACTIVITES

Les activités du collectif se subdivisent en 3 grandes parties :

1. Lobbying/plaidoyer

Le collectif apporte un appui au monde associatif, dans la reconnaissance de sa capacité de mobilisation et de participation au changement, face aux pouvoirs publics et aux Institutions. L'un des interviewés, Mr Jean-Pierre Worms officie à ce niveau.

2. Accompagnement territorial /plateforme d'échanges

Cela correspond à 3 ans de construction d'un référentiel pour l'action à partir du croisement de 6 expériences de mobilisations des milieux populaires. Les membres du collectif Pouvoir d'agir ont animé des séminaires de production collective, afin de tirer de ce croisement d'expériences des éléments de références pour les gens qui voudraient se mobiliser localement : développement de démarches et méthodes qui facilitent, voire accélèrent la capacité d'implication, participation réelle ou mobilisation des publics concernés.

Le Projet de croisement d'expériences comprend 6 structures :

- ATD-quart monde mène dans le quartier de Fives à Lille, un projet qui s'articule autour des conditions de participation et des freins des plus exclus à l'exercice de leur citoyenneté.
- Alliance citoyenne porte une initiative des habitants de l'agglomération de Grenoble, qui rassemble des individus, associations culturelles, collectifs d'habitants, organisations culturelles, syndicats... et s'inspire de la philosophie et des méthodes du *community organizing*.
- Le Centre social et culturel de la ville de Poitiers développe des méthodes autour du développement du Pouvoir d'agir avec des groupes d'habitants, en participant à l'émergence d'un centre de santé communautaire.
- De fil en réseau (plateau de Millevaches) regroupe des associations et des entreprises coopératives du plateau de Millevaches, qui œuvrent toutes dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, en territoire rural.
- La ville de St Denis, et deux expériences menées dans 2 quartiers de la ville
- Association APPUII et le collectif d'habitants de la Coudraie à Poissy mènent conjointement une action de soutien sur le projet et la gestion urbaine.

Le collectif Pouvoir d'agir mise sur « *la refonte de la démocratie locale* » et la création d'espaces publics autonomes qui exerceront une pression sur les systèmes institués, en créant davantage d'horizontalité : institutions plus démocratiques ; espaces intermédiaires (centre sociaux) plus en soutien de l'initiative citoyenne ; attention plus marquée envers les plus pauvres et les plus exclus ; essaimage et plus grand maillage d'espaces de mobilisation autonomes.

Après avoir animé des séminaires sur les différents sites, le collectif entre cette année dans une phase de diffusion et de production avec la production de monographie de chaque site, d'un

rapport sur les différentes méthodes et la création d'outils méthodologiques afin de mieux en appréhender les convergences, les différences mais aussi les obstacles de la démocratie représentative et les freins à la prise en compte des habitants.

3. Appui opérationnel et transversal

L'idée est de démultiplier les liens de base, à travers une communication horizontale, et en direction des actions de chacun, notamment par l'essaimage de 2 campagnes, **1001 territoires** et **les assemblées libres de jeunes**. Le collectif Pouvoir d'agir souhaite ainsi favoriser l'organisation en collectivité des citoyens, et optimiser leur capacité d'action.

1001 territoires sur le mode de la réussite éducative

La structuration de communautés éducatives, auxquelles participent pleinement les parents, est, suivant les expériences menées par le collectif, facteur de réussite scolaire, dans un système éducatif français où les inégalités sociales sont de plus en plus pointées du doigt.

La mobilisation des parents s'opère à travers 2 leviers :

- L'implication des parents, indépendamment de leur niveau de formation, est déterminante dans la réussite ou l'échec de leurs enfants. Or la perception de ces enjeux n'est pas toujours évidente pour les parents qui n'ont aucun contact avec l'institution scolaire, en laquelle ils placent par ailleurs tous leurs espoirs d'ascension sociale pour leurs enfants. Cette confiance excessive ne s'accompagne cependant pas du suivi/soutien des enfants dans leurs apprentissages, et d'une collaboration effective avec l'équipe pédagogique. Les parents sont préoccupés par l'avenir de leurs enfants, mais ne maîtrisent pas les codes du système éducatif leur permettant de réellement s'impliquer, et parfois ne s'y autorisent même pas, en raison de leurs origines populaires ou de la barrière de la langue. La mobilisation des parents des milieux les plus éloignés de l'école leur permet de rencontrer d'autres parents-référents qui deviennent alors des médiateurs avec l'institution scolaire.
- La reconnaissance des parents par les acteurs éducatifs professionnels (enseignants, autres éducateurs...), participe à la réussite scolaire des enfants quelque soit leurs origines ou niveaux d'étude. L'idée d'une communauté éducative dans laquelle chaque adulte placé sur le parcours éducatif de l'enfant serait un co-éducateur, respectueux des autres et collaborant pleinement avec eux, prend en compte la richesse que représente la diversité des trajectoires et des origines de chacun : « c'est que s'il y avait une reconnaissance dans le fait qu'être d'origine étrangère, c'est pas un handicap, c'est pas un problème, ça peut même être considéré comme une super chance, d'avoir une deuxième langue maternelle » (P. Aubert).

Il ne s'agit pas d'entrer dans une logique communautariste pour le collectif, qui est la version négative de la communauté, mais plutôt de reconnaître l'existence de ces communautés et s'appuyer dessus pour œuvrer au « *commun* ».

Le parlement, assemblées libre des jeunes

Ces instances visent la promotion de l'*empowerment* des jeunes adultes en situation de difficulté ou de précarité. Le format de l'initiative est local.

Par le biais d'un réseau d'intermédiaire (foyers de jeunes travailleurs, des centres sociaux, des missions locales, des éducateurs de la prévention) mettant en contact ces jeunes en difficultés, le collectif les encourage à développer des initiatives créatives et locales, en réponse aux différentes formes de discrimination qu'ils subissent individuellement, et à constituer des micro-espaces publics, lieu de débat démocratique et de mobilisation citoyenne.

Pascal Aubert, premier coordinateur salarié du collectif, parle d'assemblées de « colère », durant lesquelles les jeunes identifient une colère collective sur laquelle portera l'action collective, leur seul réel pouvoir étant le nombre.

Ainsi un groupe de femme d'Orly avait identifié la représentation « genrée » et coercitive de la femme, à travers la répartition inégale des tâches ménagères. Souhaitant sensibiliser leurs pairs à cette problématique, mais surtout éduquer les jeunes générations d'hommes aux changements, elles ont monté une campagne, après avoir créé une association. Le collectif les a accompagnés dans la structuration du projet, dans la mise à disposition et l'utilisation d'outils méthodologiques et la recherche de financement. La campagne s'est ainsi mise en place : T-shirt, pin's, interpellation à la sortie des lycées.

Ces initiatives rencontrent cependant des difficultés à passer du niveau local au régional. Le changement d'échelle ne concerne que les plus armés, les étudiants notamment, qui poursuivent leur action. Raison pour laquelle ces initiatives se font généralement sur des territoires plus restreints:

Deux assemblées sont actuellement en préparation. L'une « Paris – Sud », sur le 13^{ème}, Ivry et Vitry. L'autre sur Montreuil, Fontenay sous-bois et une autre partie de Paris.

Conférence de Pouvoir d'agir : mobilisation organisée avec le soutien de Plaine Commune et du CGET

A travers la captation vidéo et la mise en scène d'interventions de personnes ordinaires, ayant mené des actions qu'ils vont présenter face à un public de 200 à 300 personnes, le collectif met en lumière les actions et expériences menées. Cette prise de parole scénarisée et encadrée par des professionnels de la captation vidéo, de la communication et du monde théâtral, est un soutien à la mobilisation car militants associatifs, politiques. Les institutionnels sont invités et ainsi sensibilisés aux obstacles auxquels sont confrontés les habitants lors de la mise en œuvre de son action.

Les Prestations d'accompagnement aux Pouvoir d'agir

Elles s'inscrivent autant dans une démarche d'hybridation des ressources, que dans l'élaboration d'une offre répondant aux besoins sociaux ressentis dans certains territoires, à savoir outiller les structures et les personnes et les accompagner dans leur démarche d'*empowerment*.

Pouvoir d'agir propose ainsi aux centres sociaux de les accompagner dans le renouvellement de leurs projets. En effet, tous les 3 à 4 ans, un centre social réélabore son projet de structure, en fonction des problématiques présentes sur le territoire.

L'accent est surtout mis sur le développement du pouvoir d'agir des personnes, en partant de leurs priorités : Aide au montage de projets, gouvernance et participation citoyenne, etc.

Le collectif a également aidé des habitants à se constituer en conseils citoyens dans le cadre de la politique de la ville. Bien que sollicités sur ce projet, par la mairie de Fontenay sous-Bois, les actions du collectif s'inscrivent dans une logique non instituante et, se dégageant du cadre institutionnelle, revalorisent leur projet politique, en contribuant à l'émergence d'espaces publics diversifiés et autonomes.

COMPETENCES

Travailler au sein du collectif requiert de nombreuses compétences, tant sur les plans des savoirs théoriques et des savoir-faire que du savoir-être : qualités managériales et organisationnelles, Animation de réseau, maillage relationnel afin d'inciter les gens à réintégrer le tissu social, accompagnement dans le processus d'*empowerment*, sens pédagogique, etc.

Les deux coordinateurs successifs sont issus du monde du social (encadrement de centres sociaux) pour le premier, et du monde de l'éducation populaire pour le second. L'un et l'autre ont un parcours personnel et professionnel qui les rattache fondamentalement aux valeurs et la mission du collectif Pouvoir d'agir.

Mais le travail effectué au sein du collectif n'est pas que salarial. Une grande partie des missions sont portées par les bénévoles, notamment au niveau du groupe de coordination dont la diversité des profils permet d'avoir des bénévoles à la fois tournés vers la démarche réflexive et prospective, et des bénévoles davantage impliqués dans la gestion de projets : sociologue, responsable associatif, responsable politique, des techniciens comme des chefs de projets politique de la ville, des membres du Labo de l'ESS par exemple, des formateurs, des fonctionnaires territoriaux...

Cela permet d'avoir une palette de compétences plurielles : certains étant plus axés sur le développement communautaire, et d'autres sur la participation.

Enfin, au-delà du groupe de coordination, le collectif recense également plusieurs autres têtes de réseaux, des personnes impliquées sur les différentes campagnes, les différentes organisations y prenant part. Le collectif hérite ainsi de l'expérience et de la vision de ces structures et personnes sur cette thématique du pouvoir d'agir.

Ce qui peut être une force grâce à la capitalisation d'un certain nombre de connaissances, de savoirs et d'expériences, peut aussi présenter des faiblesses liées à la professionnalisation, qui tend à éclipser la vocation politique de ce secteur. La démarche d'éducation populaire permet de valoriser et réhabiliter la connaissance empirique, et de la confronter aux savoirs académiques.

Or, la pression de financeurs publics, davantage sensibles aux compétences formelles, a poussé le secteur de l'éducation populaire, depuis une trentaine d'années, vers une professionnalisation qui a entraîné une certaine forme d'appauvrissement des équipes qui sont à présent sociologiquement identiques (classes moyennes/classes moyennes supérieures) alors que leurs fonctions étaient historiquement portées par des militants présentant une diversité de parcours et d'expériences bien plus large.

Cette professionnalisation induit par ailleurs que les salariés, ayant comme interlocuteurs des administrations qui les financent, se retrouvent en position d'experts dans l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation, au détriment du projet politique de leur structure.

Les compétences à renforcer, selon les personnes interviewées, concernent surtout des domaines techniques, comme la communication et notamment la gestion du site (en construction), qui est assuré jusqu'ici par Grégoire Barbot, salarié mis à disposition en quart de temps, par la FONDA.

Un besoin de recrutement d'un contrat aidé a été formulé lors des entretiens, afin d'apporter un soutien au collectif sur le champ de la communication interne.

Le collectif souhaite notamment développer un espace « ressources » et un espace de travail collaboratif numérique permettant à toute personne, membre ou pas, de participer à l'élaboration de ce commun de connaissance.

La création d'un emploi salarié de « fundraiser », chargé de lever des fonds privés ou publics, pour l'interface financière du collectif, l'ASOPA, est également envisagé. Cet emploi serait mutualisé, et concernerait donc également les autres structures de l'écosystème du collectif Pouvoir d'agir.

La création de ce poste répondrait à une demande interne en termes de financement, mais aussi à l'absence de compétences immédiatement opérationnelles, au sein du collectif, dans ce domaine.

Elle intervient surtout à une phase charnière de l'évolution du collectif, où les moyens de l'association ne sont peut-être plus en adéquation avec le projet du collectif qui se structure de plus en plus au niveau national, et avec de plus en plus de ramifications à l'international.

MODES DE GOUVERNANCE ET PARTICIPATION

Pouvoir d'agir est un collectif militant dont la spécificité est de ne pas avoir d'existence juridique propre. Cette absence de cadre formalisé, réside dans sa volonté d'être et de rester une structure réactive, avec une forte capacité d'adaptation, y compris dans la définition de son périmètre d'acteurs permettant ainsi la participation de tous.

« Le collectif n'est pas une institution de plus ». (J-P. Worms)

L'idée de ce mode d'organisation est de se démarquer des modes d'organisation et de gouvernance habituels des associations qui le plus souvent séparent les adhérents des autres. Ne pas avoir d'adhérent proprement dit est, pour le collectif, le moyen d'échapper à ce principe d'exclusion/inclusion. Ainsi sont membres tous ceux qui sont concernés par l'action. Il existe cependant un système de cotisations, mais ce qui fait l'adhésion est avant tout l'engagement.

Le principe d'adhésion est de fait une donnée hybride : certains des membres notamment les têtes de réseaux cotisent, c'est un moyen de soutenir le collectif dans sa dimension économique, d'autres donnent leur temps et participent à l'action du collectif. C'est le moyen pour Pouvoir d'agir de fédérer le plus largement possible.

Sa structuration souple et malléable répond à l'enjeu de démocratie participative, d'être ouvert à tous et de ne pas diviser mais rassembler pour débattre.

Si l'exercice de la participation citoyenne doit permettre le débat, il vise avant tout à la définition commune d'objectifs et d'actions et leur mise en œuvre. L'enjeu pour Pouvoir d'agir est cette tension permanente qui existe entre ce cadre mou visant à l'ouverture d'une part et d'autre part l'organisation rationnelle du travail afin de répondre aux problématiques définies.

L'assemblée générale

Le collectif initialement structuré en assemblée générale, a très vite identifié le besoin d'avoir des instances en capacité de suivre au quotidien la vie du collectif et de le faire vivre par ses actions. Il a donc mis en place un groupe de coordination, composé à ce jour d'une quinzaine de personnes. Les assemblées générales annuelles rassemblent entre cent et cent cinquante personnes.

Ce temps de rencontre annuel est pour le collectif l'occasion d'un moment privilégié de rassemblement des acteurs, de lieu de rencontre, d'échanges et de formation. L'assemblée générale est alors l'occasion de faire « les rencontres du Pouvoir d'agir », organisée sur deux jours avec « un temps de salon, un temps d'ateliers de réflexion et de discussion, et enfin l'assemblée générale sur les bilans et des perspectives ».

Groupe de coordination

Composé actuellement d'une quinzaine de membres, le groupe de coordination est la tête de réseau du collectif Pouvoir d'agir, la boussole et le garant des valeurs.

Au même titre que le collectif ne souhaite pas avoir une méthodologie d'action formatée pour garder sa capacité d'écoute et « donner envie », la tête de réseau du collectif se nourrit par la pratique jugeant que c'est par l'action que se construit le savoir. Dans ce cadre, le système de gouvernance porte sur la reconstruction des savoirs par l'expérience de la pratique, du vécu et de l'agir pour réalimenter le système collectif de mise en œuvre. Dans une logique de *bottom-up*, la remonter par le bas du savoir et du pouvoir est la matrice de la gouvernance.

On pourrait voir néanmoins une forme de contradiction dans l'organisation du collectif dont l'objectif est le renforcement du Pouvoir d'agir visant à la coopération de tous, valorisant les disparités et les différences comme élément de richesse du « faire ensemble ». Une idée qui s'oppose à la volonté de mettre en avant ceux qui maîtrisent l'exercice de la représentation et en « ont la légitimité ». A ce titre le collectif pâtie de ce sur quoi il lutte : l'homogénéité du groupe de coordination, principalement composé d'intellectuels, masculins, blancs, retraités, et avec une forte légitimité du fait de leur parcours, ce qui n'est pas une volonté mais un état de fait, et ce malgré l'ouverture du groupe de coordination à tous.

Groupes de travail thématique, groupes projets

Le collectif fait preuve d'une grande attention et d'une conscience accrue aux difficultés inhérentes à l'exercice du pouvoir, ainsi que l'exigence de se détacher d'un système de contraintes, au profit d'un système de coopération. Il a de fait cherché à pallier ces difficultés par la création d'autres instances intermédiaires, des cercles autonomes que sont les groupes de travail thématique tournés vers l'action.

Pour faire face à la tension entre savoir-être, savoir-faire et légitimité perçue par les acteurs, le collectif Pouvoir d'agir cherche de nouveau mode de gouvernance visant à concilier dans son organisation : l'ouverture, le débat et l'efficacité de l'action. Inspirée de la « sociocratie », cette gouvernance par cercles basée sur un fonctionnement auto-organisé et la distribution de la prise de décision, répond à cette volonté quelque que soit le nombre d'acteurs engagés dans la démarche. Cette organisation combinant d'une part les niveaux entre la théorie et l'action, et d'autre part les différentes thématiques de travail, offre l'opportunité à chacun de prendre la place et le rôle qui lui convient.

Le groupe de coordination, le niveau théorique de l'organisation, impulse des axes de travail qui sont donc déclinés en cercles autonomes pour traiter des activités du collectif.

Ces groupes intermédiaires associent de nouveaux acteurs, associés aux différents projets. Par cette ouverture le collectif inscrit son organisation du travail dans la philosophie initiale du projet de renforcement du Pouvoir d'agir des personnes sur le modèle du *community organizing* de Saul Alinsky. Intégrer de nouveaux acteurs dans ces groupes de projet est à la fois le moyen d'essayer la notion de Pouvoir d'agir, de renforcer le lien de proximité par l'ancrage territorial, et de développer les forces vives du collectif.

Au-delà de son organisation, le collectif réfléchit à développer dans son animation « des modèles de sociocratie formelle beaucoup plus fort pour les réunions, avec une méthode très cadrée, très normée. Un tour de remarques, un tour de validation. Mais vraiment en trois mots. Ça évite les débats interminables ». « La réflexion autour d'un nouveau mode de fonctionnement vise à améliorer l'ouverture à de nouveaux membres dont la longueur des débats peut représenter un frein à l'engagement » (G. Barbot).

Assemblée des citoyens

Dans la logique de *bottom-up*, la gouvernance passe par l'assemblée des citoyens, ou peut s'exercer la démocratie participative, qui prend la forme de démocratie d'engagement et d'interpellation. L'organisation de ses assemblées est en lien avec les actions menées.

« Association de soutien au Pouvoir d'agir » ASOPA

Parallèlement à ces instances, dont la particularité et la force sont de rester axées sur le politique, le collectif s'est doté d'une « association de soutien au Pouvoir d'agir » (ASOPA), en charge de la gestion et des finances. C'est une « coquille de moyen » (Guillaume Coti), qui n'a aucun pouvoir décisionnaire. L'objectif de cette organisation est de séparer la question du pouvoir et de la gouvernance, des aspects financiers. Ainsi la gestion ne doit pas interférer sur le projet politique du collectif, ainsi la gouvernance est garante du surplomb du politique sur le financier. Le collectif préfère renoncer à sa professionnalisation au niveau de sa coordination, malgré les besoins exprimés en termes de ressources humaines, plutôt que de se voir dangereusement amené à devoir faire concilier ses valeurs avec ses besoins financiers. Cette posture militante est une valeur portée haut et fort par les membres bénévoles et salariés.

Particulièrement attentif à la dimension du pouvoir et des tensions qu'il génère, le collectif dans ses imperfections et ses tâtonnements cherche avant tout à préserver ses valeurs de démocratie participative, avec comme boussole la question du pouvoir et de l'aliénation. Si le pouvoir peut conduire à des logiques d'aliénation, il nécessite une reconquête permanente du Pouvoir d'agir qui n'est jamais gagné, car l'acteur qui prend du pouvoir peut potentiellement devenir lui-même aliénant. La conscience de ce risque permanent comme ligne conductrice pour le collectif Pouvoir d'agir, est le garant de l'exercice de la démocratie en son sein.

On peut noter deux axes forts dans l'organisation et la gouvernance de Pouvoir d'agir, celui de coordonner et d'outiller. La méthodologie d'action reste le pilier central d'une gouvernance au service du politique ; l'outillage étant vu comme le moyen de renforcer le pouvoir des acteurs. Il est aussi dans le cas de Pouvoir d'agir le moyen de faire valoir les méthodes participatives. Son organisation interne est avant tout un laboratoire d'idée et de construction de nouveaux cadres. Dans une société où la technique prend le pas sur la pensée, à contrepied, le collectif propose de la méthode comme moyen de penser politique.

Marqué par une volonté politique forte, le collectif de Pouvoir d'agir est tout autant victime que protégé de sa force militante. La question d'allier de nouveaux acteurs, qui n'ont pas capitalisés le savoir et l'expérience de ceux en place actuellement, est un enjeu essentiel qui se doit d'être

pensé en termes de gouvernance et de transmission des rôles au-delà de la transmission des savoirs.

LIENS AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES

Une tension entre partenariat et contrepuissance

Pouvoir d'agir pense son action à partir du paradoxe d'une société politique centrée sur l'entre soi, parallèlement au besoin d'une société civile forte qu'elle asservie. Se pose alors la question du système de coopération, comme un objectif commun. Le modèle dit de coopération entre l'institution et les citoyens, vient le plus souvent s'inscrire dans une dynamique de gommage des disparités communautaires, et de relégation face au pouvoir.

Au travers de ses actions et dans ce contexte, le collectif vise à interroger les modèles de démocratie participative en place, et à retravailler la notion de coopération à partir du renforcement du Pouvoir d'agir des personnes et de mise en place de méthodes participatives, permettant une réelle délégation du pouvoir. Il a mis en place une grille d'analyse sur les démarches participatives pour en voir les écueils. A ce titre, la création du collectif est en elle-même une critique du système politique et de la manière dont les institutions sont organisées.

Inspiré du modèle anglo-saxon, Pouvoir d'agir s'oppose à la culture politique française centralisée et élitiste. Sans remettre en question l'intérêt de l'action publique à la française, la culture anglo-saxonne présente l'intérêt d'une confiance plus importante dans la capacité d'entreprendre et d'agir de la communauté locale. L'idée pour le collectif est d'importer les concepts d'*empowerment* et de *community organizing* nés dans la culture anglo-saxonne, dans la culture française afin de combler les manques de l'action publique. Il s'agit « de recentrer la solidarité verticale et collective » (P.Aubert). Une démarche qui s'inscrit en complémentarité de l'action publique et qui, de fait, nécessite de garantir le lien avec les politiques, dans une perspective de co-construction et d'innovation.

Partant de l'idée que les personnes qui vivent sur le territoire sont des acteurs en puissance, le collectif vise à construire du lien entre eux, et avec l'aide des structures locales, les fédérer, instaurer du débat et les accompagner dans l'exercice démocratique. Par leur méthodologie participative, et leur inscription dans le territoire, Pouvoir d'agir accompagne les citoyens afin qu'ils soient reconnus comme acteurs par l'institution, et que leurs besoins soient pris en compte dans les politiques publiques.

Pouvoir d'agir est à ce titre solliciter par différents acteurs territoriaux, associatifs ou institutionnels. Selon d'où vient la commande, l'action réalisée par le collectif s'inscrit dans une démarche de plaidoyer auprès des pouvoirs publics ou de médiation avec l'institution. Dans le dernier cas, il existe une tension entre le collectif et le promoteur de l'action, qui est à la fois le financeur et l'institution politique à qui on va demander de partager son pouvoir. Le travail de concertation est alors essentiel pour que l'institution voit l'intérêt d'une politique de la ville davantage basée sur la démocratie participative.

L'implantation territoriale comme atout

Si « la République Française s'est structurée dans la méfiance du peuple, qui a matricé la manière dont elle s'est constituée » (P. Aubert), elle s'est aussi construite contre les pouvoirs locaux. De fait il n'est pas surprenant que les plus ouverts au changement dans l'exercice de la démocratie soient les territoires.

Dans un contexte de crise sociale, de « contestation de la légitimité de toutes les institutions » (J-P. Worms), parallèlement à la rationalisation des financements publics, l'échelon territorial par sa proximité est le plus directement concerné, et exposé à la question du « vivre ensemble ». Le renforcement du tissu associatif et social, ainsi que la co-construction d'une réponse hiérarchisée aux besoins, au travers d'un projet collectif de développement communautaire, est une opportunité pour les municipalités.

Les enjeux du pouvoir, entre conservatisme institutionnel et militantisme

Néanmoins le partage du pouvoir n'est pas un allant de soi, les politiques voudraient avoir le côté positif d'une mobilisation des gens tout en continuant à tout décider et à rester dans la maîtrise totale des sujets sur lesquels ils sont en situation de pouvoir » (P. Aubert). Le collectif compte – tenu de sa visée politique s'est investi s'est dans la politique de la ville. Malgré son implication et ses contributions aux concertations, « ça a donné cet avatar, les conseils citoyens [...] dans la réalité les élus locaux n'ont rien voulu lâcher et donc ça sert à rien » (G. Coti).

Malgré ce constat d'échec, le collectif s'appuie sur ses expériences positives pour remobiliser les acteurs locaux de son réseau et maintenir une ligne militante forte. « On est dans un moment politique où ça va craquer, il y a sûrement un cycle qui va s'ouvrir là en 2017, moi je ne sais pas trop où on sera là dedans... d'où l'importance pour nous de ne pas être une structure, c'est-à-dire on pourra se mettre là où c'est utile » (P. Aubert).

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

La mobilisation comme ressources des partis prenantes (bénéficiaires/salariés/bénévoles), dans une finalité sociale et de pluralité de statut, est une nécessité, car elle participe à l'hybridation du modèle économique.

Le modèle initial reposait seulement sur la contribution des membres : « Exemple : chaque réseau met 1 000 euros pour l'année, en fonction des moyens. Sachant que c'était surtout pour organiser des événements » (G. Coti). La professionnalisation s'est faite en 2012 avec l'arrivée d'un salarié qui a impulsé des chantiers, différents types de développement du Pouvoir d'agir, et surtout la recherche de financement.

Mais l'empreinte du modèle de base demeure : « Chaque partie met dans le pot commun. De différentes façons, soit monétairement, soit du temps salarié, soit mise à disposition de salle » (G. Barbot). La valorisation des ressources non monétaires est importante : « dans le cadre du collectif, on n'a pas de locaux en propre, on n'a pas de matériel et donc on s'appuie sur de la

mise à disposition de moyens par les réseaux qu'il constitue. Et puis, on est beaucoup sur le bénévolat. Le gros du travail est fait par du temps bénévole du collectif. »

Un grand nombre de missions ne peut être pris en charge par l'unique salarié de l'interface administrative et financière, et le sont par les bénévoles dont beaucoup appartiennent à des réseaux associatifs : ce sont soit des professionnels, soit des militants. Ils sont regroupés au sein d'un noyau dur, le groupe de coordination, qui se réunit tous les 2 mois. Leur profil est assez hétérogène, et selon les propres termes de l'un des administrateurs : des hommes, blancs, assez âgés.

Les profils des bénévoles dans les projets (1001 territoires, sur les assemblées libres des jeunes) présentent davantage de diversité d'origines et de communautés : de jeunes gens, de jeunes femmes.

Le budget est d'environ 100 000 euros annuel, et comprend une subvention du CGET (le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) dans le cadre de la politique de la ville, qui les finance en leur qualité de tête de réseaux des initiatives menées.

Ils reçoivent également un autre financement de projet par la politique de la ville, sur le territoire de Plaine Commune, pour une conférence du Pouvoir d'agir.

En ce qui concerne le financement privé, la subvention de la fondation de France sur le programme de croisement d'expérience, financement pluriannuel, est le premier financement du collectif et probablement le plus pérenne. Ils reçoivent également des cotisations et d'adhésion des réseaux membres.

Depuis cette année, le collectif perçoit des revenus de prestations de service, grâce à des interventions d'appui et d'accompagnement de structures et de collectifs au Pouvoir d'agir. Notamment auprès de quelques centres sociaux souhaitant affirmer leur capacité à soutenir des initiatives d'habitants, de réécrire leur projet social. Le service jeunesse de Montreuil, les a par exemple sollicités dans l'accompagnement de leur phase de démarrage.

L'hybridation des ressources au sein du modèle économique du collectif Pouvoir d'agir est la résultante d'une politique vraiment volontaire en ce sens. En effet, le collectif a toujours eu le souci, depuis sa constitution, de ne pas tomber dans le financement uniquement public, afin de préserver son indépendance et sa capacité d'interpellation des politiques. Toutefois, la négociation de conventions pluriannuelles entre complètement dans leur stratégie de financement, dans un contexte de raréfaction des subventions publiques, et au regard de l'important besoin de sécurisation que nécessite une action aussi politique que la leur, et qui pourrait éventuellement souffrir de l'alternance politique.

Dans la même logique, le collectif ne souhaite pas dépendre excessivement de la vente de prestations, dont le modèle marchand pourrait impacter par effet d'isomorphisme, à moyen terme l'organisation et le projet politique. Aussi, ils veillent à toujours placer ce dernier au centre de leur mission. Dans le cadre de la collaboration avec la commune de Fontenay, ils ont explicité le fait que leur mission était rattachée aux habitants et non à la mairie, et qu'elle consistait à accompagner les habitants vers la construction d'un contre-pouvoir. Ils se placent en soutien aux luttes et aux négociations des habitants : identification des problématiques, aide

à l'interpellation des pouvoirs publics, manifestations, obtention d'un certain nombre de revendications, etc.

Aujourd'hui le financement que perçoit l'ASOPA, et qui soutient les actions du collectif informel Pouvoir d'agir est à 30% privé (fondations), 30 % public et 30% de cotisations et prestations de services.

La structure a quelques difficultés à accéder à certains financements en raison d'une offre décalée. En effet, elle ne propose pas un dispositif, mais plutôt l'animation de dynamiques collectives. Un type d'actions auquel correspondent très peu de financements. En France, on finance des actions et non des processus. Or le développement du Pouvoir d'agir repose fondamentalement sur l'idée de processus et de démarche.

De plus, la recherche et l'obtention de financements impliquent la mise en œuvre de projets, et ces projets nécessitent par ailleurs tout un système d'administration, présentant une rationalisation et une quantification à l'extrême (gestion et suivi de projet, mise en place d'une démarche d'évaluation...) pouvant éclipser le travail sur le terrain et la gestion de collectif. Il existe également le risque de s'éloigner du projet politique en élaborant des projets de plus en plus en adéquation avec les financements existants.

De plus en plus clairement, s'impose la nécessité de réfléchir à un modèle économique fédérateur pour l'ensemble du réseau, qui mettrait en tension la recherche d'efficacité et celle de démocratie, d'horizontalité, ainsi que aussi la tendance à l'institutionnalisation et la volonté d'autonomie, permettant ainsi d'asseoir les valeurs militante de départ.

La création d'un poste de « Fundraiser » mutualisé, entre le collectif Pouvoir d'agir et d'autres structures, est dans cette perspective, de plus en plus envisagé.

Enfin, l'intérêt grandissant que la structure a pour la question de l'*empowerment* économique, sous l'impulsion de Kent Hudson membre du groupe de coordination et du labo ESS, et à travers le soutien, sur un territoire donné, des projets de création économique par des personnes n'ayant pas de capital monétaire, pourrait également modifier à terme le modèle économique du collectif.

TERRITOIRE ET TYPOLOGIE DE PARTENARIATS

Les actions du collectif Pouvoir d'agir ont une entrée très territoriale, car elles relèvent d'une démarche mobilisant une communauté sur un territoire donné, le plus fréquemment à l'échelle locale. Tout en ayant conscience qu'il y a une nécessité d'articuler des actions à une échelle supérieure, ils savent également que leur champ de compétence se situe surtout à l'échelle locale. Le programme « *1001 territoires* » repose, à ce titre, sur le croisement de savoirs et la structuration territoriale comme création de passerelles.

Les quartiers dans lesquels s'inscrivent les actions répertoriées par le collectif Pouvoir d'agir, ou celles auxquelles le collectif participe, sont souvent dépendants de la politique de la ville :

territoires en difficulté, présentant un certain nombre de situation d'exclusion, de précarité et d'insécurité sociale.

Il s'agit d'inviter les habitants et usagers au changement en renforçant la capacité d'actions des quartiers populaires. Le collectif s'attache non seulement à faire la promotion de cette problématique de la reconnaissance de la société civile, mais également à l'inscrire dans les territoires, à travers des actions mutualisées. La réévaluation de la société civile, sur tous les enjeux liés aux territoires, permet à travers la valorisation de la capacité d'organisation collective des milieux populaires, de contribuer au renouveau démocratique. En opérant de manière transversale, cela touche les domaines de l'économie, du social, de la politique, de l'éducation, et rejoint les dynamiques d'économie locale, d'économie circulaire, de coopérative.

L'utilité sociale et l'innovation sociale des actions du collectif Pouvoir d'agir reposent sur cette réévaluation de l'investissement de la société civile dans les territoires, et leur capacité à utiliser leurs ressources comme leviers.

L'impact de ces formes d'action collective est d'ailleurs immédiat : « Sur un territoire d'un quartier ou d'une petite ville, quand il y'a 25 adultes qui se mettent en mouvement, ensemble, qui tentent des choses, qui parlent avec plein d'autres, etc. Ça change la vie (...) Et ça, c'est fondamental parce que ça change les relations entre les gens, ça change leur capacité à peser et à créer des rapports de force sur des choses qui sont importantes pour eux » (P. Aubert).

Les actions reposent sur des partenariats avec des structures porteuses de projets innovants dans le domaine de l'*empowerment* ou du *community organizing*. Le collectif Pouvoir d'agir a vocation à mettre en exergue toutes les méthodologies répertoriées, en fédérant toutes les démarches qui concourent à développer le Pouvoir d'agir des milieux populaires. Il existe une grande variété d'actions, ne visant pas les mêmes objectifs et ne produisant pas les mêmes effets dans ce grand champ du développement du Pouvoir d'agir. C'est précisément l'objet du programme du croisement d'expériences. Ces expériences ont lieu dans des secteurs d'activités et géographiques différents : Alliance à Grenoble qui utilise la méthode Alinsky ; l'action de De fil en réseau, porté par des militants écolos sur le plateau de Millevaches en milieu rural (au croisement entre la Creuse, la Corrèze et la Haute-Vienne) ; l'association Appuii qui travaille sur le volet de l'habitat urbain, l'expérience qui est menée par des fonctionnaires territoriaux dans une ville de Seine St Denis.

Le socle de ce programme s'appuie sur les mobilisations locales, et le maillage partenarial. Les partenariats mettant en œuvre des actions communautaires portant sur l'*empowerment* économique, à travers le développement de l'économie locale sont particulièrement recherchés par le collectif Pouvoir d'agir.

Ainsi, ils observent l'émergence d'une expérience d'épicerie coopérative et participative dans le 18^{ème}, La Louve. Le travail salarié étant remplacé par le travail bénévole des habitants du quartier, cette épicerie bio offre des prix très abordables aux habitants du quartier. Cette initiative s'inspire du modèle économique d'une épicerie, existant depuis 40 ans à Brooklyn. 2500 coopérateurs se sont d'ores et déjà engagés à donner au moins 3 heures par mois à la

tenue de la caisse, la mise en rayon ou encore la manutention. Chaque coopérateur paie par ailleurs 100 euros par an.

Le format local peut cependant représenter un frein à la fédération de milliers d'expériences qui émergent dans une multitude de domaines et de territoires, mais qui, faute de structuration et de cohésion, n'ont pas d'impact sur la transformation des cadres institutionnels et sur les politiques publiques.

Le collectif, envisage de s'inspirer des modèles de coalition, existant aux Etats-Unis. Ces regroupements d'acteurs ayant plusieurs buts (multi-issues) ou un but unique (single issue), à l'instar de la *National community for reinvestment acts*, associent différents organismes et acteurs afin de faire valoir un droit d'interpellation, ayant une valeur juridique : « Ici en France, on pourrait fédérer au niveau local, avoir des associations sur lesquelles s'appuyer, faire remonter des choses, faire des campagnes nationales sur des thématiques ciblées comme la participation des habitants. Et s'organiser avec les parties prenantes pour que cela soit une réalité, et non une simple représentation factice » (G. Coti).